

COSMETIQUES VRAC : DONNÉES MARCHÉ, RÉGLEMENTATION ET COSMÉTOLOGIE

OBJECTIFS

- Découvrir les tendances du marché (chiffres, équipements de vente, contenants réutilisables ou réemployables), les réseaux de distribution et le profil des consommateurs vrac
- Maîtriser les principes de fonctionnement de la filière vrac comme mode de distribution durable et responsable : réemploi et réutilisation / emballages et contenants
- Maîtriser en tant que « Personne Responsable », la réglementation de la vente en vrac des produits cosmétiques, notamment au niveau cosmétologique
- Adapter l'évaluation de sécurité préalable aux protocoles de la vente en vrac

PROGRAMME

1. **Le marché de la vente en vrac en France (focus produits cosmétiques)**
2. **Les principes de fonctionnement de la filière vrac comme mode de distribution durable et responsable des produits cosmétiques en vrac**
 - Le contenant réutilisable et réemployable adapté : quels sont les enjeux en termes de responsabilité pour les producteurs Personnes Responsables d'une part, et pour les distributeurs vrac (protocole de nettoyage des contenants réutilisables, contenants consignés ?
 - La juste quantité de produit : vente au poids, au volume ou à l'unité, quelles sont les choix métrologiques possibles selon les types de produits et quelles sont les conséquences de ce choix pour les fabricants et pour les distributeurs ?
3. **Règlementation de la vente en vrac de produits cosmétiques et conséquences en cosmétologie**
 - Présentation de la réglementation européenne et française sur la cosmétique vrac
 - Loi AGECE, Décret 3R, Loi Climat et Résilience (FR) : les objectifs de la vente en vrac
 - Présentation de la position de la DGCCRF/ANSM en France sur les règles de la vente en vrac de produits cosmétiques, notamment en termes d'hygiène, traçabilité et information du consommateur

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI 04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

ENVIRONNEMENT ET RSE

48

COSMED Academy



Présentiel
ou à distance



7h (1 jour)
9h-17h



Célia Rennesson - Réseau Vrac
Lucia Pereira - Réseau Vrac
Audrey Schunemann - Edencos



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Réglementaire, R&D, qualité, RSE, marketing,
toxicologue
Participants : 10 max



27 juin 2024



Pas de prérequis



Adhérent : 504€ TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour